



FORMATION DES
AMBASSADEURS DE PAIX



TCHAD

Introduction

Pour palier un tant soit peu aux problèmes de violences qui s'évissent par tout dans le pays, le Réseau de l'Enseignement National Catholique au Tchad pilote un projet sur la culture de paix.

Le projet couvre l'ensemble des Diocèses du Tchad où sont implantés les établissements catholiques. Ce sont les diocèses de Doba, Goré, Laï, Mongo, Moundou, N'Djaména, Pala et Sarh. Y compris les écoles publiques partenaires des écoles catholiques.

I. Les établissements concernés

1. L'Enseignement catholique compte à ce jour 207 établissements reconnus, soit :

- 135 écoles primaires hormis les écoles communautaires ;
- 72 lycées et collèges dont 1 d'enseignement technique industriel et 2 lycées d'enseignement technique commercial
- 2 collèges professionnels agricoles
- 1 Centre de Formation Technique Professionnel
- 1 Université Saint Charles Lwanga

- 1 Institut Supérieur des Sciences Vétérinaires d'Afrique Centrales et l'Institut Supérieur de Pédagogie d'Afrique Centrale.
- 8 Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP)

L'enseignement public partenaire, ce sera :

- 50 écoles publiques (à raison de 5 écoles par IPEP)

C'est à l'ensemble de ces établissements que ce projet s'adresse.

II. Contexte du projet culture de paix

La paix est un comportement certes, mais le vivre ensemble en paix nécessite des convictions à partir desquelles l'individu agira par référence. L'histoire du Tchad reste marquée par des conflits dont les origines demeurent des quêtes de libération et d'unité tantôt claniques, tantôt régionalistes voire nationalistes. Ce qui a ouvert un boulevard à des manipulations diverses, intérieures comme extérieures, servant uniquement des intérêts égoïstes : les violences naissent dans les familles, dans les voisinages du quartier, entre ethnies, entre régions etc. La méfiance s'implante partout dans le pays parmi les humains. Ceci entraîne les différentes formes de violences en milieu scolaire : violences physiques et psychologique - harcèlements sexuelles – diverses extorsions économiques auprès des parents et même des élèves – des formes de stigmatisations et mépris.

Leurs Corolaires :

- Traumatismes psychologiques ;
- Dépressions mentales ;
- Dégoût de l'école ;
- Déperdition scolaire ;
- Etc.

C'est dans ces décors que voit le jour ce projet de l'éducation à la culture de paix, à la démocratie, à la citoyenneté.



III. Effets produits par le projet_(prévus et non prévus)

- Covid 19 et les mesures barrières ;
- Les formations organisées ;
- La sensibilisation des élèves aux valeurs de paix ;
- La protection et l'entretien de l'environnement ;
- Le changement de comportement ;
- Les encouragements produits par les maîtres.
- Les actions individuelles dans les mouvements, les communautés ecclésiales de base (CEB) et les associations de la société civile.
- Les témoignages des enseignants, élèves et des parents d'élèves.
- La reconnaissance du travail bien fait de l'éducation à la paix par les élus du peuple (l'Assemblée Nationale)

1. GROUPE CIBLE ET PARTICIPANTS EXTERNES

Le profil de ceux qui sont concernés par ce projet ne change pas : élèves, enseignants, personnel d'encadrement et parents d'élèves. On voudrait de plus en plus que cible ne se limite pas à seulement vivre les valeurs partagées dans le milieu scolaire, mais à être un démultiplicateur de cette culture de paix, de la démocratie et de la citoyenneté.

Catégories	Effectifs
Personnel d'encadrement de l'Enseignement catholique	80
Personnel d'encadrement de l'Enseignement public	50
Elèves des écoles catholiques	53 923
Élèves des 50 écoles publiques	15 000
Enseignants des écoles catholiques	1
	791
Enseignants des 50 écoles publiques	450
Total	68 189



2. Éléments indicateurs de l'atteinte des objectifs du projet

- 207 écoles catholiques concernées
- Plus 50 écoles publiques touchées
- Les cas de violence dans les écoles diminuent (chicotte, insultes, bagarres) ;
- Les parents d'élèves changent leur comportement ;
- Plus d'enseignants sont attentifs aux résolutions pacifiques et gestions de conflits ;
- Enfants plus engagés dans les problèmes de protection de l'environnement.
- Etc.

IV. ACTIVITES PREVUES

La formation des formateurs se fait au plutôt en tenant compte du calendrier scolaire pour rendre possible la démultiplication.

a) Au niveau du primaire

Les inspecteurs diocésains et leurs conseillers pédagogiques sont chargés d'assurer et animer les sessions de formations des ambassadeurs, des enseignants et même des parents d'élèves.

La DINEC veillera à former les nouveaux inspecteurs affectés dans le réseau ainsi que les conseillers que nous accueillons nouvellement. Au fil du temps, nous jugeons nécessaire le recyclage des anciens déjà formés, actifs sur le terrain par une intervention externe. Cela se fera avec la participation des formateurs des écoles publiques partenaires.

a) Au niveau du secondaire

Compte tenu de la mobilité des enseignants du secondaire, nous projetons former de nouveaux formateurs (au moins 100 y compris le public) :

- Chefs d'établissements ;
- Les professeurs de disciplines en général et en l'occurrence ceux chargés d'éducation civique.

Ici, il s'agit des affectations qui interviennent régulièrement et qui sont gérées par le ministère d'éducation nationale.

Ces mouvements d'affectation rendent vaine nos actions car on se demande si ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau ? Ceux qui nous quittent pour raison d'affectation ne vont pas nécessairement dans notre réseau pour qu'on se dise qu'ils pourraient continuer la dynamique. Ils atterrissent souvent ailleurs dans le public...

b) La formation des enseignants

La formation des enseignants est d'une importance capitale pour la réussite du projet. Les enseignants formés sont des acteurs indiscutables pour disséminer les attitudes positives en référence aux valeurs chez les élèves.

Ils sont un modèle pour les élèves mais à contrario ils peuvent aussi susciter des habitudes rebelles chez certains élèves. Une bonne manière de conduire sa classe permet l'émergence des compétences psycho-sociales favorables à la paix, à la démocratie et à la citoyenneté. Aussi est-il essentiel que chacun des enseignants qui exercent dans les établissements catholiques soit non seulement solidement formé mais également engagé à transmettre les valeurs de paix.

L'objectif est de former à l'éducation à la paix, à la démocratie et à la citoyenneté en visant surtout le changement de comportement orienté sur 4 axes principaux :



I. La formation des élèves Ambassadeurs de paix :

La formation des Ambassadeurs de paix vise à les responsabiliser et à les impliquer la conduite de la gestion des conflits. Pour les huit diocèses, le projet entend former conformément selon le terme de contrat.

L'objectif terminal de ces formations est de réduire la violence dans les écoles en touchant le plus possible d'établissements scolaires sur le territoire national. La réduction sensible des comportements violents (jeux brutaux et bagarres), en classe et pendant les récréations partout constatées dans les écoles, cache parfois des règlements de compte. Par ailleurs, bien qu'ils ne donnent pas nécessairement lieu à des bagarres, des attitudes ethnocentristes ou des mépris sur des bases religieuses ou géographiques, ces comportements violents peuvent s'installer et perdurer dans le temps.

- **Dans les classes :**

L'éducation des élèves à la culture de la paix est une activité permanente du moment où elle est transversale dans la conduite de la classe. Elle concerne **les 63 923 élèves**.

- **Villages ou cités de paix :**

La crise sanitaire entraînée par la COVID 19 n'a pas permis un regroupement dans le cadre de « cité de paix » tel que prévu. Nous envisageons offrir aux ambassadeurs de vivre ce fort moment de partage, de solidarité et d'échange d'expérience dans l'éducation à la culture de paix. Toutefois, à la dernière année du triennal passé, nous avons constaté çà et là des regroupements très réduits en terme de nombre des participants sans trop de brassage. Chaque village ou cité de paix adopte les moyens suivants pour atteindre cet objectif :

- Simulation d'élection d'ambassadeurs de paix ;
- Nom d'une figure inspiratrice de paix qui impliquera la recherche de sa biographie et des citations relatives à la paix ;
- Temps de formation à la paix ;
- Réalisation de chants, poèmes, sketches, prières, etc. ;
- Au secondaire, ce sera un partage mutuel dans la construction des ponts de paix (se mettre soi-même en contact et relier des personnes que des préjugés ou des conflits séparent).



Clôture de la formation de l'éducation à la culture de paix des direct-eurs-rices des ECA, directeurs de collège et proviseurs à N'Djamena.

Enfin dans le chapitre des activités, les concours et activités de stimulation sollicitent soit des élèves à titre individuel, soit leur établissement, soit plusieurs établissements d'une même localité, d'un même diocèse, voire au plan national, l'ensemble des établissements catholiques.

I. Impliquer l'environnement social

INDICATEURS

Pour le suivi et l'évaluation interne :

A la fin de la 1^o année

- Tous les 110 nouveaux formateurs (100%) du primaire et les 80 nouveaux formateurs du secondaire formés (100%) ont participé à la formation des 2 120 enseignants, au moins, venant des 235 établissements du réseau de l'enseignement primaires et secondaires catholiques et 250 enseignants venant des 60 écoles publiques partenaires.
- 710 nouveaux enseignants du réseau des établissements d'enseignement catholique associées et 125 des écoles publiques partenaires formés ont initié leurs élèves aux valeurs de la paix.
- 6 680 ambassadeurs de paix, sur les 9 508 formés s'emploient à transmettre les attitudes propices à la paix autour d'eux ;
- 150 enseignants devront rendre compte par écrit d'une expérience pédagogique d'éducation à la culture de paix qui lui a permis d'améliorer son enseignement ;
- Les membres des 295 bureaux des APE ont été formés par les formateurs diocésains.



A la fin de la 2° année

- 214 formateurs ont assuré une formation permettant aux 2 370 nouveaux enseignants des 163 écoles primaires et des 72 établissements secondaires à gérer leur classe en instaurant un climat de paix (réseau de l'enseignement catholique) ;
- 60% de l'ensemble des 2 370 enseignants des établissements scolaires catholiques utilisent régulièrement les outils mis à leur disposition.
- 6 680 Ambassadeurs de paix ont été formés et s'emploient à transmettre les attitudes propices à la paix autour d'eux.
- Les membres des 295 bureaux des APE ont formé à leur tour 30 000 parents sur le thème de l'éducation à la paix et la résolution pacifique des conflits.
- Le nombre de conflits résolus pacifiquement a diminué d'au moins 80%.
- Le nombre de comportements pacifiques recensé a augmenté de 80% ;
- Le nombre de conseils de disciplines dans le secondaire a diminué de 85%.



A la fin de la 3° année

- 214 formateurs ont assuré une formation pratique permettant à 2 370 enseignants des établissements du réseau de l'enseignement catholique de développer les compétences de paix dans le cadre disciplinaire transversale.
- 163 établissements primaires ont supprimé la chicotte et les châtiments corporels.
- 90% des 2 370 enseignants utilisent régulièrement les outils mis à leur disposition.
- Le nombre de comportements violents recensé a diminué de 100% ;
- Le nombre de conflits résolus pacifiquement a baissé
- Le nombre de comportements pacifiques recensé à augmenter de 95% ;
- Le nombre de conseils de disciplines dans le secondaire a diminué de 95% ;
- Le nombre de comportements pacifiques recensé à augmenter de 85% (cf. items de la fiche de suivi des comportements : conflits résolus pacifiquement, services rendus, pardon échangé, visite d'élèves malades ou endeuillés, partage avec d'autres : goûter, livres, pardons accordés ...)







MERCI !



